

Vous avez sçû, Milord, tous ces injustes “  
emprisonnemens, & vous n'ignorez pas que “  
lors que quelques-uns de nous, par le devoir “  
de nos Emplois, autant que pour l'honneur de “  
la patrie, ont voulu faire des remontrances à “  
la Cour d'Angleterre, ceux qui obsèdent l'es- “  
prit de la Reine, leur en ont fait des crimes “  
de Leze Majesté: ceux de nous qui ont été “  
traitez le moins indignement, se sont vûs “  
dépoüillez de leurs Charges & Emplois, qui “  
ont été donnez pour la plupart à des Escla- “  
ves de cette Cour: bien que nos Loix ne “  
permettent point de déposer des Charges “  
ceux qui en sont pourvûs, si ce n'est pour “  
cause de malversation. “

Nôtre Parlement qui devoit s'assembler le “  
quinze du mois dernier, a été prorogé à “  
differentes fois jusques au 17. de ce mois, “  
& il y a même toute aparence qu'il sera dif- “  
fous, pour en convoquer un nouveau, dans “  
la vûe que les Anglois pourront par leurs “  
intrigues & promesses, & par leurs menacés, “  
porter les Membres qui seront choisis à re- “  
gler leurs sentimens, sur les décisions du “  
Parlement d'Angleterre. On veut même, “  
sous prétexte d'union entre les deux Royau- “  
mes, nous rendre à perpetuité Province dé- “  
pendante, sans considerer que lors que le Roi “  
Jaques VI. \* monta sur le Trône d'Angleter- “  
re en 1603. il fut convenu que nous serions “  
toujours regardé comme des peuples libres, “  
qu'il nous seroit loisible de faire telles Loix “  
que bon nous sembleroit, pour le bien & l'u- “  
tilité du Royaume, sans que les Anglois, sous “  
quelque prétexte que ce fût, pussent se mêler “  
de nôtre Gouvernement. “

J'a.

\* C'est Jaques I. Roi d'Angleterre.